



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2003

**annulations et/ou réductions de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles : budget principal et budgets annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL
*Madame BILLY, ayant quitté la séance sans désigner de mandataire, est excusée à partir de cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.
Monsieur EPPLIN a quitté la séance sans être remplacée. Le départ d'un conseiller ne saurait vicier la validation de la délibération. Le conseiller retiré, est dans ce cas considéré comme s'étant abstenu pour le vote de la délibération (CE-30/10/1931 Mercangéli)*

Direction des Finances**annulations et/ou réductions de titres de recettes consécutives à des erreurs matérielles : budget principal et budgets annexes**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :
 Mesdames et Messieurs,
 Après examen par la Commission Générale,
 Sur proposition du Maire

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles ou à des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de : **17 561,16 €**

dont 14 094,28 € sur exercice antérieur
 dont 3 466,88 € sur exercice en cours

Budget Principal :		10 859,98 €
# 01810	67-2511-673	6 929,65 €
# 01608	70-2511-7067	- 1 862,30 €
# 02440	67-2553-673	441,53 €
# 01612	70-2553-7067	- 245,02 €
# 02442	67-4223-673	21,92 €
# 01618	70-4223-70632	- 43,48 €
# 01508	75-0201-752	- 817,41 €
# 01513	75-711-752	- 498,67 €

Budgets EAU :		6 701,18 €
# 02044	67-6718	6 701,18 €

- (1) réduction se traduisant comptablement par une charge
- (2) réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes (sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
 Contre : 0
 Abstention : 1
 Non participé : 0
 Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
 L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE